

LES INITIATIVES ARTISTIQUES GAGNANTES DE L'ONTARIO FRANÇAIS

© Inconnu

Règlement 17



Carnaval de North Bay

LES VEDETTES

RÈGLEMENT 17 - ARTISTE



Règlement 17 est un groupe de rock alternatif assumé qui cherche à démocratiser le rock et faire découvrir ce genre à un public plus large. Un son puissant, des mélodies accrocheuses, des textes provocateurs, bref, du rock rassembleur et accessible. Les textes sont souvent informés par la vision de la société moderne et le désir de contester son homogénéité. Depuis sa création, le groupe a fait paraître trois albums, 2 EP, 4 titres et 3 vidéos. Habitués de la scène, le groupe a été récompensé par une nomination pour Meilleur spectacle au gala Trille Or en 2019. En 2021, R17 lance son plus récent album sur l'étiquette Disques Full Stéréo.



Le bon travail du diffuseur nous a permis de rejoindre un public colossal, en l'espace d'une couple de jours, et en un seul déplacement. C'était HOT pour nous de pouvoir jouer à répétition devant cette salle comble de jeunes qui tripaient!



Daniel Sauvé - Membre de Règlement 17



LES COMPAGNONS DES FRANCS LOISIRS - DIFFUSEUR

En 1963, un petit groupe de francophones de North Bay se rassemble avec l'intention de mettre en œuvre des activités pour les francophones de la région. Ils procèdent à la mise en œuvre d'un carnaval, à l'image de celui de la ville de Québec. La grandeur du projet incite les francophones à se regrouper. Aujourd'hui, Les Compagnons est l'organisme rassembleur pour les francophones de North Bay et des environs. Il offre une programmation culturelle et communautaire diversifiée afin de mousser la fierté et un sens d'appartenance à la francophonie de la part de ses membres.



Les spectacles au Capitole pendant le carnaval c'est une formule gagnante pour nous, pour notre communauté et pour les artistes. Dans le cas de R17, qui compte deux membres originaires de chez-nous, ça répondait vraiment à notre mandat de plusieurs façons et c'était merveilleux.



Michel Pagé - Président des Compagnons des francs loisirs

LE PROJET

CARNAVAL DE NORTH BAY

Le Carnaval d'hiver est un moment phare de la programmation culturelle à North Bay depuis la fondation des Compagnons. Pendant toute une semaine, on propose une gamme d'activités pour tous les âges : jeux et animations pour les enfants, projections de films en soirée, exposition d'art visuel, une danse, deux soupers communautaires et un déjeuner aux crêpes, etc. Dans le cadre des festivités, on présente un artiste francophone au Capitol Centre. La programmation du carnaval fait l'objet d'une promotion colossale, y compris un programme format papier dans le journal The Nugget – distribué dans tous les foyers de la ville – et fait aussi l'objet de promotion dans les écoles et les églises de la région.

Inauguré dès 1929 en tant que salle de cinéma, le Capitol Centre demeure une des plus belles salles de spectacles professionnelles de l'Ontario. Munie de près de 1 000 sièges et d'équipements techniques à la fine pointe de la technologie, cette salle a été le point de chute de plusieurs générations d'artistes canadiens et internationaux de renom.

En 2018, Les Compagnons présente Règlement 17 dans le cadre du carnaval. Le groupe (6 artistes sur scène, 2 techniciens) se déplace et s'installe au Capitol Centre. Au cours des 48 heures qui suivent, ils offrent 4 représentations (2 spectacles par jour) devant les élèves pendant la journée et un spectacle grand public en soirée. Les spectacles sont présentés devant une salle comble d'élèves de la 4e à la 12e année, en provenance d'une vingtaine d'écoles francophones et des écoles d'immersion de la région (North Bay, Sturgeon Falls, Mattawa et Astorville). En tout et partout, près de 5 000 personnes (élèves et adultes) auront assisté aux représentations offertes, et auront bénéficié des conditions de production impeccables.

LA SUITE DU PROJET

CARNAVAL DE NORTH BAY

C'est le diffuseur qui assure la coordination auprès des écoles participantes. On communique avec les écoles dès la rentrée de l'automne pour préparer l'activité en mars. Le diffuseur vend des places aux écoles (quatre dollars par élève), coordonne l'arrivée des autobus, l'horaire des représentations et la distribution des sièges en salle. Les subventions que reçoit le diffuseur pour l'ensemble de sa saison culturelle, ainsi que des commandites locales pour le carnaval, permettent de couvrir les frais d'artistes. La vente de billets aux écoles permet de louer la salle de spectacle pour la durée du séjour des artistes.

Compte tenu du nombre de représentations offertes, et du coût de location de la salle, il n'est pas possible de faire circuler les artistes dans les écoles pour des ateliers complémentaires aux spectacles, ce qui prolongerait forcément leur séjour et engendrerait des coûts supplémentaires considérables. Toutefois, le diffuseur aide les écoles à préparer la participation au spectacle en leur offrant une trousse pédagogique, et en assurant la distribution du matériel promotionnel des artistes auprès des écoles (bio, affiches, enregistrements, liens médias sociaux, etc.)

Les artistes étaient à même d'offrir un cachet légèrement réduit, en raison des économies de frais de production (1 seul déplacement pour 5 représentations, pas de coût d'hébergement, etc.) tout en respectant la valeur du spectacle et en assurant une rémunération artistique conforme aux normes.

LES BONS COUPS



La formule, qui permettait aux artistes d'offrir l'ensemble des représentations en un même lieu, allait à l'encontre de l'expérience vécue lors de la plupart des tournées scolaires. D'habitude, l'artiste doit offrir deux représentations par jour afin de rentabiliser la tournée, et se déplacer entre chaque représentation. Cela entraîne deux déplacements, deux tests de son, encore davantage si un spectacle grand public est offert en soirée dans un troisième lieu, ce qui est épuisant.



La présentation des spectacles au Capitol Centre assure que tous les publics bénéficieront de conditions de production impeccables.



Le diffuseur offrait l'hébergement aux artistes pendant leur séjour grâce à l'appui d'un commanditaire local. Cela aidait à restreindre les coûts du cachet des spectacles.



C'était la première fois que Règlement 17 présentait son spectacle devant de jeunes élèves (à partir de 10 ans). Chaque représentation se faisait devant des groupes d'âge mixtes (de 10 à 18 ans). Sans pour autant réviser le choix des chansons ou la mise en scène du spectacle, les artistes ont tout de même adapté leur façon d'interagir avec le public. Tous ont été enchantés de voir qu'ils tripaient tout autant que les élèves du secondaire.

LES PARTENAIRES

